LA SOURCE du CSSS des Îles

Année 5, nº 1 - Mardi 18 janvier 2011

Points discutés lors du C.A.

- Correspondance du groupe d'entraide Allaitement Sein-pathique : Il est prévu d'installer un coin d'allaitement dans la salle d'attente située en haut de la cafétéria d'ici quelques mois.
- Projet de loi 127 (gouvernance) modifiant la LSSS - Ce dossier suit son cours.
- Politique de soutien à domicile : Cette politique est en élaboration et sera adoptée par le C.A. en mars 2011.
- Suivi du plan de redressement : PALV et Assurance-salaire
- Concours pour la dénomination du nouveau CHSLD : Le nouveau nom sera dévoilé lors de la première pelletée de terre.
- Demande d'appui à l'Association des fondations des établissements de santé du Québec (AFÉSAQ)
- Autorisation d'emprunts
- Signataires autorisés pour un établissement hospitalier - RAMQ
- Prochaine réunion : mardi 15 mars 2011

Rapport trimestriel du comité de gestion des risques

Ce rapport couvre la période de septembre à décembre 2010. Parmi les actions réalisées, notons que chaque gestionnaire a identifié au moins un objectif visant l'amélioration de la qualité et de la sécurité au sein de l'établissement. On a finalisé un rapport d'analyse sur les chutes et présenter un rapport d'analyse sur la stérilisation rapide au « Flash » et le suivi des déclarations d'incident-accident.

On constate des points très positifs dans ce trimestre. On note une plus grande sensibilisation du personnel et des médecins dans la déclaration des risques. Les employés et les médecins sont davantage impliqués dans l'amélioration des processus pouvant entraîner des risques. Des correctifs ou des changements dans les façons de faire sont mis en place avant que des incidents ou des accidents ne se produisent.

Dans les mois à venir, le comité prévoit réviser des politiques, faire une analyse prospective et une analyse d'événements. Il est aussi prévu d'analyser et de faire des recommandations pour les activités d'hémato-oncologie.

Finalement, il y aura du changement de membres au sein du comité de gestion des risques et on nommera un nouveau président et secrétaire de comité.

Confidentialité et sécurité vont de pair

En novembre dernier, vous avez reçu du service des archives le code de conduite des membres du personnel en ce qui concerne la confidentialité contenant quinze points. Voici un rappel du premier point.

«Ne divulguez aucune information apprise dans le cadre de vos fonctions, que celle-ci soit importante ou banale. »

De l'agrément en CHSLD grâce à des gens généreux

À la fin décembre, le service des soins de longue durée a fait l'acquisition de nouveaux équipements afin de rendre les visites plus agréables à la salle communautaire du 3e étage. D'abord, par l'entremise de monsieur Jean-Louis Leblanc, nous avons obtenu un téléviseur 32 po, gracieuseté des Entreprises d'Électronique EA Inc. Nous avons également obtenu une chaîne stéréo d'un donateur anonyme. Le comptoir bénévole de l'hôpital a, quant à lui, offert une guitare sèche qui est mise à votre disposition pour agrémenter des soirées improvisées.

Pour échanger davantage avec les autres résidents et leurs familles, n'hésitez à utiliser la salle communautaire et ses équipements. Pour emprunter la guitare, il vous suffit de la demander au poste et le personnel se fera un plaisir de vous la prêter.

Nous tenons à remercier sincèrement M. Leblanc et les généreux donateurs.

Pierre Arsenault, Chef de service CHSLD

LA QUALITÉ EN CONTINU…

La deuxième étape du processus pour l'obtention de l'agrément s'est terminé le 10 janvier dernier. Une centaine d'auto-évaluations en ligne ont été remplies par les personnes ciblées. Nous les remercions pour ce bel esprit d'équipe.

Nous arrivons maintenant à la troisième étape qui concerne **tous les membres du personnel et les médecins.** Il s'agit d'un court sondage sur votre perception de la sécurité des patients. Il vous faudra une quinzaine de minutes pour y répondre. Ce sondage doit être fait **entre le 25 janvier et le 25 février** sur Internet en suivant les étapes suivantes :

1. Rendez vous au site : https://www3.accreditation-canada.ca/instruments
2. Cliquez sur « français » en haut à droite
3. Entrez le code de l'organisme : **CENIL**
4. Entrez le mot de passe : **ae3a6772**
5. Cliquez sur « continuer »
6. Suivez les directives pour répondre aux questions

Vous devrez répondre à toutes les questions avant de pouvoir soumettre votre questionnaire.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition dans la salle d'orthèses-prothèses, local 0294, au sous-sol de l'hôpital. Les dates de disponibilité sont du 27 janvier au 7 février et du 16 au 25 février inclusivement. Vous pouvez également répondre à ce sondage à partir de votre ordinateur personnel.

Ce processus est très important pour nous permettre de continuer à améliorer la qualité et la sécurité de nos soins et services.

Merci de votre précieuse collaboration!

COMITÉ VERT

L'HÔPITAL A REÇU LA CERTIFICATION DE NIVEAU 2 DU PROGRAMME ICI ON RECYCLE! GRÂCE À L'AIDE DE PARTENAIRES IMPORTANTS

L'hôpital de l'Archipel est le deuxième hôpital du Québec à se certifier dans cette catégorie. Cette reconnaissance souligne les efforts déployés en faveur d'une saine gestion des matières résiduelles. Un tel succès ne se fait pas seul. Les membres du Comité vert tiennent à remercier les partenaires qui ont permis la mise en place de plusieurs éléments essentiels à cette réalisation, soit le Fonds Écomunicipalité IGA, le Comité régional d'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), le député des Îles de la Madeleine, Germain Chevarie, la Pharmacie Aline Richard, groupe Jean Coutu, la Fondation Santé de l'Archipel et le CSSS des Îles. L'établissement a contribué en autorisant l'achat d'une presse à carton qui sera autofinancée en quelques années, grâce aux économies qu'elle permettra de faire. Parmi les autres investissements faits, notons un îlot de triage à trois voies à la cafétéria, des équipements de compostage et de recyclage dans les cuisines ainsi que des bacs de recyclage supplémentaires aux étages. De plus, le comité vert a organisé des activités dans le cadre de la semaine de l'environnement en juin 2010.

Comme le mentionnait madame Gibeault, lors de la conférence de presse du 18 janvier, « le CSSS des Îles est très fier que l'hôpital de l'Archipel soit un des premiers du Québec à obtenir une telle reconnaissance. Il s'agit d'un premier pas qui favorisera la reconnaissance des gestes concrets qui sont faits par les employés dans toutes les installations de l'établissement. » Elle en a profité pour remercier les membres du Comité vert et chacune des personnes qui a contribué à la mise en place d'éléments permettant une meilleure gestion de nos matières résiduelles. Elle a également remercié les médecins et les employés travaillant tant aux CLSC, au CRDITED, au CHSLD qu'à l'hôpital qui prennent le temps de faire le tri des matières résiduelles et qui pensent à réduire leur utilisation de papier.

BRAVO! Chaque geste compte pour l'environnement!

LA GESTION DES RISQUES…
LA SÉCURITÉ
UNE DIMENSION INCONTOURNABLE DE LA QUALITÉ

Une vision de la sécurité implique que tous les employés et médecins de l'organisation s'engagent individuellement à faire de la sécurité une dimension incontournable de sa pratique. Des principes simples et efficaces permettent de véhiculer cette culture de sécurité et ainsi d'emboiter le pas dans une offre de service axée sur une prestation de soins et de services sécuritaires.

Lors de la visite d'Agrément Canada en mai prochain, les visiteurs vous questionneront afin de connaître votre implication dans l'amélioration de la sécurité et, pour ce faire, ils vous demanderont des exemples d'actions que vous accomplissez afin de mettre au premier plan la sécurité des usagers.

Pour vous aider à vous préparer, nous vous offrons pour les trois prochaines chroniques, des exemples d'action qui sont posées au CSSS des Îles permettant d'améliorer la sécurité dans la prestation des soins et services. Nous vous invitons à identifier vos propres actions et à nous les faire parvenir. Nous pourrons ainsi les diffuser dans le journal interne.

Principe 1

Chacun doit s'engager à soutenir des initiatives d'amélioration de la sécurité basée sur les meilleures pratiques.

EXEMPLES : Le programme AMPRO, nouvellement instauré au sein de l'organisation, est un bon exemple et démontre clairement l'engagement de toute cette équipe à l'amélioration de la sécurité et de la qualité dans les soins obstétricaux offerts au CSSS des Îles. La mise en place prochaine de la liste de vérification chirurgicale au bloc opératoire…

Exemple personnel :

_____

Principe 2

Créer un environnement de travail qui minimise les causes d'erreurs ou leurs possibilités.

EXEMPLES : La mise en place de la double vérification dans plusieurs activités de soins et services permettant de s'assurer que les soins et les services dispensés le sont pour la bonne personne. Les procédures de laboratoire, de radiologie, la vérification par un autre professionnel des préparations intraveineuses ou injectables avant l'administration à un usager...

Exemple personnel :

_____

Et vous, posez-vous la question : *Qu'est-ce que je fais pour améliorer la sécurité dans le cadre de mon travail quotidien?*

LA CAPSULE TRANSFUSIONNELLE, NO 3

Le consentement libre et éclairé à la transfusion de produits sanguins

Le médecin prescripteur est responsable d'obtenir le consentement ou le refus du client à la transfusion de produits sanguins. Le personnel transfuseur doit s'assurer que le client a bien reçu toute l'information concernant son consentement avant de débuter la transfusion.

Quels sont les éléments constituants le consentement ?

- Le médecin doit informer le client sur les produits sanguins prescrits; bénéfices; risques; alternatives (s'il y a lieu).
- Il doit répondre aux questions du client.
- Il doit obtenir le consentement ou le refus du client ou de son représentant .
- Il doit documenter le consentement ou le refus à la transfusion au dossier du client (Recommandation d'Agrément Canada)

Solutions de remplacement à la transfusion (Alternatives) : Dons autologues; hémodilution normovolémique; récupération cellulaire; techniques chirurgicales réduisant les saignements; expanseurs volémiques (ex.: Lactate Ringer, Salin, Dextran, etc.); agents hémostatiques (ex.: aprotinine, facteurs de coagulation, etc.); agents thérapeutiques de l'anémie (ex.: fer, acide folique, vitamine B12, érythopoïétine, etc.).

Fréquence des risques à la transfusion (liste non-exhaustive):

- Réactions fébriles non hémolytique (1 : 300 culots, 1 : 200 plaquettes, 1 : 900 plasmas)
- Réaction allergique mineure (1 : 800 culots, 1 : 100 plaquettes, 1 : 400 plasmas)
- Développement d'anticorps irréguliers (1 à 2 : 100 produits sanguins, c'est-à-dire culots / plaquettes / plasmas)
- Surcharge volémique (1 : 3 000 produits sanguins)
- Réaction allergique majeure (1 : 19 000 culots, 1 : 1 200 plaquettes, 1 : 6 000 plasmas)
- Décès (1 : 340 000 produits sanguins)
- VIH (1 : 12 800 000 produits sanguins)
- Hépatite C (1 : 4 500 000 produits sanguins) - Hépatite B (1 : 954 000 produits sanguins)
- Malaria (1 : 12 000 000 culots)

Références : *Consentement à la transfusion de produits sanguins. Guide destiné aux médecins*, MSSS du Québec.

Marie-Pier St-Onge, Chargée clinique de sécurité transfusionnelle GÎM

Ensemble, on travaille pour ceux qu'on !

Les nouveaux-nés

Marie-Christine Deraspe, infirmière, a eu un garçon le 26 novembre.

Myriam Bénard, infirmière auxiliaire, a accouché d'une fille le 4 décembre.

Annick Massé, infirmière, a aussi eu une fille le 7 décembre.

Karine Cormier, technicienne senior en pharmacie, a mis au monde un garçon le 21 décembre.

et le 9 janvier, Dre Catherine Trempe-Masson a eu une fille.

Félicitations aux nouveaux parents!

Bienvenue aux nouveaux employés

(arrivés depuis le 12 octobre 2010)

François Bourque
Alain Brodeur
Marie Michèle Deveau
Miriam Gaudet-Chiasson
Cindy Harvie-Cormier
Magella Lapierre

Semaine québécoise pour un avenir sans tabac

C'est du 16 au 22 janvier que se déroule cet événement faisant la promotion d'un monde sans fumée. N'est-ce pas un bon moment pour penser à relever le défi « J'arrête, j'y gagne » qui sera de retour au mois de mars?

SI vous souhaitez arrêter de fumer et augmenter vos chances de succès, vous pouvez obtenir de l'aide en contactant l'infirmière clinicienne Hélène Caron, au poste 8160. En 2011, pourquoi ne pas vous offrir un cadeau de santé?

D'autres y sont arrivés, pourquoi pas vous?

Un défi pour souligner la semaine de prévention du suicide

DÉFI PLEIN AIR DES NEIGES

La Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent vous invite à prendre part au tout premier **DÉFI PLEIN AIR DES NEIGES** qui se tiendra le dimanche 30 janvier 2011 au Parc du Mont-Comi. Cette activité-bénéfice lancera la 21e semaine de la prévention du suicide qui aura lieu du 30 janvier au 5 février 2011. Pour vous inscrire en ligne : http://www.velopleinair.qc.ca/activite/index.php#defi_neige. Pour toute information supplémentaire, visitez le site internet du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent au www.centredecrisebsl.qc.ca ou téléphonez au 418 724-4337, poste 101.

Avant et pendant la **Semaine nationale de prévention du suicide**, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) veut créer et maintenir le lien avec tous ceux qui sont préoccupés par la question et veulent faire de cette semaine un moment privilégié de sensibilisation et de mobilisation dans leur milieu et au Québec. Visitez le nouveau blogue de la Semaine de prévention du suicide accessible en cliquant sur la bannière du site www.aqps.info. Vous aurez accès à toutes les informations utiles concernant la Semaine de prévention du suicide 2011: le thème, les dernières nouvelles, les événements prévus partout au Québec… Vous pourrez également y lire des billets écrits de la main des membres de l'équipe de l'AQPS et des Porte-Voix du projet *Ajouter ma voix*.

Retrouvez-nous sur Internet!
www.csssdesiles.qc.ca

Campagne Entraide 2010

Encore une fois, les employés et médecins du CSSS des Îles ont su montrer leur grande générosité. 10 775$ ont été remis à Entraide, 9 937$ à Centraide et 838$ aux autres organismes Partenaires Santé.

Merci à vous de contribuez avec cœur!

Veuillez noter que la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.

Préparé par Céline Lafrance, conseillère en communication